

le

www.villestmarc.com

Carriérois

Journal d'information municipale de la ville de Saint-Marc-des-Carières

NO 113 | JUIN 2020



La ville de St-Marc-des-Carières vous souhaite un bel été !

SOMMAIRE

Pour nous rejoindre : 2
Prochaine tombée : 2
Le mot de la mairesse suppléante : 3
Résumé de la séance du conseil : 4
Information municipale : 5-6
Vie communautaire : 7-10
Service des loisirs et de la culture : 11-12



Saint-Marc-
des-Carières

De service, de nature

**965, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0**

Téléphone : 418-268-3862
Télécopieur : 418-268-8776
En cas d'urgence seulement
Voirie, travaux publics : 418-268-5535

Courriel : info@villemarc.com
Site internet : www.villemarc.com
Facebook administration: Ville SaintMarcdescarières
Facebook Loisirs: Loisirs Saintmarcdescarières
Facebook Spectacles: Ville stmarcdescarières

Horaire du bureau municipal :
Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
le vendredi de 9h00 à 12h00

POUR NOUS REJOINDRE

Elyse Lachance

Directrice générale / Greffière-trésorière
dg@villemarc.com

Marlène Gobeil

Secrétaire / Comptabilité / Greffe
info@villemarc.com

Manon Paquet

Service à la clientèle & Taxes
taxation@villemarc.com

Eric Harvey

Directeur des travaux publics
voirie@villemarc.com

Alexandre Jobin

Inspecteur en urbanisme et aux permis
urbadev@villemarc.com

Sylvain Morissette

Directeur des loisirs et culture
loisirs@villemarc.com

Brigitte Huot

Loisirs et culture, journal Le Carriérois, site internet
info@villemarc.com

Richard Thibault

Directeur service d'incendie
incendie@villemarc.com

LE CONSEIL MUNICIPAL

POSTE VACANT, MAIRE

Sylvain Naud Conseiller au siège #1	Marc-André Trottier Conseiller au siège #2
Christina Perron (mairesse suppléante) Conseillère au siège #3	Stéphane Savard Conseiller au siège #4
Yves Tourangeau Conseiller au siège #5	Francis Hamelin Conseiller au siège #6

Pour les rejoindre communiquez au 418-268-3862
ou à info@villemarc.com

SESSION RÉGULIÈRE: Le **2e mardi** du mois à 20h00
au **centre communautaire et culturel**

PERMIS

DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION, DE RÉPARATION
Veuillez prendre un rendez-vous en téléphonant à la ville
ou encore remplir un formulaire de demande de permis que
vous trouverez sur le site internet de la ville sous l'onglet
citoyens/service d'urbanisme.

ALEXANDRE JOBIN, INSPECTEUR MUNICIPAL

Horaire: lundi, mardi et mercredi
(418-268-3862 poste 3)

PERMIS DE FEU 418-326-4678

BIBLIOTHÈQUE 418-268-3561 poste 3862

PISCINE - GYMNASSE 418-268-3561 poste 3148

**CENTRE
COMMUNAUTAIRE** 418-268-8270

DATE DE TOMBÉE du Carriérois

Date de tombée de la prochaine parution : 10 JUILLET

Parution et livraison: 29 JUILLET

BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS

Les bureaux municipaux ainsi que toutes les infrastructures de la Ville sont fermés, pour une durée indéterminée dû aux recommandations de la Santé publique, jusqu'à nouvel ordre.



Afin de venir en aide aux familles et aux petites entreprises affectées par les mesures prises par le gouvernement, la ville de Saint-Marc-des-Carières a décidé d'annuler les intérêts et les pénalités pour tous les retards de paiement concernant les deux premiers versements du compte de taxes.

3e versement: 30 juillet

4e versement: 30 septembre

IMPORTANT

ABSENCE DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Veuillez noter que l'inspecteur municipal sera en vacances du **1er au 19 juillet** inclusivement. Si vous avez un projet à réaliser, prévoyez demander votre permis ou certificat le plus rapidement possible.

URGENCE

Pour toute urgence concernant les travaux publics, vous pouvez composer le 418-268-5535.

MOT DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE

L'été est à nos portes, le beau temps arrive en même temps que le déconfinement qu'autorise le gouvernement. Je vous rappelle tout de même que certaines mesures doivent être respectées par tous. C'est avec le bon vouloir de tout le monde que nous réussirons à passer au travers de cette crise.

Nous sommes à planifier la réouverture de l'Hôtel de ville sur rendez-vous ainsi que celle de nos parcs. Vous devez comprendre que bien que le gouvernement nous autorise à ouvrir les parcs, nous ne sommes pas dans l'obligation de le faire. Nous avons plusieurs choses à planifier et à mettre en place avant d'autoriser l'ouverture de ceux-ci. Nous sommes conscients que vous avez hâte et nous voulons également que les enfants puissent avoir du plaisir tout au long de l'été. On veut cependant le faire correctement et en suivant les recommandations de la Santé publique.

Dans un autre ordre d'idée, je tiens à vous mentionner que les séances du conseil ont maintenant lieu le deuxième mardi de chaque mois et se tiennent au centre communautaire et culturel. Bien que nos séances se tiennent encore à huit clos, du moins pour celle de juin, nous avons bien hâte de vous revoir.

Continuez votre bon travail et je vous invite plus que jamais à encourager nos commerçants locaux. Je suis fière de notre ville et je souhaite la conserver avec toutes nos entreprises et encore d'autres. C'est le moment de nous serrer les coudes! Soyons solidaires!!

Bon début d'été à tous!!

Christina Perron
Mairesse suppléante



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Abrégé du procès-verbal du 11 mai 2020

- Le Conseil fixe les séances ordinaires à partir de juin 2020 le 2^e mardi de chaque mois et les séances se tiendront au centre communautaire et culturel selon les dates suivantes : 14 juillet 20h, 11 août 20h, 8 septembre 20h, 13 octobre 20h, 10 novembre 20h, 8 décembre 20h.
- Le taux d'intérêt et les pénalités applicables à toute somme due à la Ville après le premier versement du 30 mars 2020 et le deuxième versement du 30 mai 2020 pour le compte de taxation 2020 qui demeure impayée en date du 30 mai 2020 sont établis à 0 % jusqu'au troisième versement du 30 juillet 2020.
- Le Conseil autorise la publication d'un appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) ainsi que dans le journal Constructo pour l'entretien d'hiver et déneigement des chemins municipaux et provinciaux et demande un prix sur trois (3) ans et cinq (5) ans.
- Le Conseil autorise la directrice générale/greffière-trésorière à procéder à l'invitation des fournisseurs identifiés pour le scellement des fissures pour un contrat de trois (3) ans et/ou de cinq (5) ans.
- Le Conseil autorise la directrice générale/greffière-trésorière à aller en appel d'offres sur invitation pour l'entretien et la maintenance du réseau d'éclairage public sur une période de trois (3) ans et/ou de cinq (5) ans.
- Le Conseil juge prioritaire de traiter la demande de dérogation mineure rapidement tout en respectant les procédures de consultation publique modifiées pendant la pandémie du covid-19.
- Le Conseil autorise madame Christina Perron, mairesse suppléante et madame Elyse Lachance, directrice générale/greffière-trésorière, à signer pour et au nom de la Ville tout document nécessaire pour l'achat de la parcelle de terrain à Pierres et Monuments St-Marc inc. et pour la vente de parcelles de terrain à Construction & Pavage Portneuf inc.
- Le Conseil autorise le paiement final de la facture #033232 au montant de 3 000\$, taxes en sus, aux Laboratoires d'expertises de Québec ltée pour le contrôle qualitatif des matériaux pour la réfection de la rue de la Station et de l'avenue Narcisse.
- Le conseil municipal autorise monsieur Sylvain Morissette, directeur des loisirs et de la culture à signer les documents relatifs à l'entente de partenariat avec Hydro-Québec concernant la borne de recharge pour les véhicules électriques.
- Le Conseil municipal de la ville de Saint-Marc-des-Carières accorde une subvention de 3 000\$, pour l'accompagnement d'enfants polyhandicapés à l'organisme Laura Lémerville.

Abrégé du procès-verbal du 28 mai 2020

- Le Conseil approuve la dérogation telle que présentée avant l'émission d'un permis de construction : le bâtiment sera à une distance de 7.5 mètres de la ligne avant au lieu de 10.7 mètres tel que mentionne la norme d'alignement au règlement de zonage 312-00-2012, soit une dérogation de 3.2 mètres.
- Le Conseil autorise le paiement des soldes à payer au montant de 16 321,22 \$, soit 10% du déficit et un montant de 5 115,84 \$ pour le Pavillon André Darveau et le PSL privé.
- Le Conseil mandate Tetra Tech QI inc. pour un montant maximum de 50 000\$, taxes en sus, pour accompagner la Ville dans le projet de gestion des actifs suivant l'obtention d'une subvention équivalente.
- Le Conseil accepte l'offre d'achat de la municipalité de Saint-Alban de 600\$, taxes exclues, pour la zamboni hors d'usage et sans les batteries et autorise monsieur Eric Harvey, directeur des travaux publics à disposer des équipements divers hors d'usage et désuets pour la ferraille.
- Le Conseil accepte, durant la pandémie du Covid-19, de payer une partie du loyer, soit un montant de 150\$, par mois sur 305\$, jusqu'à l'épuisement du 700\$, du budget ou si le Club de pétanque peut reprendre ses activités intérieurs selon les recommandations de la Santé publique du Québec et du gouvernement provincial.
- Le Conseil de la ville de Saint-Marc-des-Carières autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, soit le scellement de fissures, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux, veuillez vous rendre sur le site internet :

www.villestmarc.com



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont les articles non recyclables volumineux ou lourds, n'excédant pas **55 kg** et ne pouvant être reçus lors de la collecte régulière. Ils ne doivent pas occuper un volume supérieur à **3 m³**. Notez que pour des raisons de sécurité, un objet jugé trop lourd ou trop volumineux n'a pas été ramassé.

- Les encombrants doivent être déposés en bordure de rue la veille de la collecte;
- Un maximum de 3 mètres cubes est ramassé par adresse;
- Les encombrants déposés dans une remorque ne sont pas ramassés;
- Les objets à ramasser doivent être déposés à l'écart d'objets non destinés à la collecte;

Type	Exemples
Ameublement	vieux meubles, divans, tables, matelas, etc.
Matériaux ferreux	bouts de fer, fournaies, réservoirs, etc.
Matériaux naturels	les branches d'arbres, attachées et coupées en longueur d'environ quatre pieds.

LES MATIÈRES INTERDITES LORS DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET LA COLLECTE DES DÉCHETS*

Bois de construction, portes, verre, vitres, miroirs, pneus, réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, refroidisseurs d'eau, bonbonnes de propane, chlore, peinture et toute matière dangereuse (corrosive, explosive, toxique et inflammable), rouleaux de broche, bardeaux d'asphalte.

* Liste non exhaustive. Pour plus d'information, contactez la ligne Info-Collecte. Tél.: 1 866 760-2714.

Les matières suivantes peuvent être apportées aux écocentres aux fins de récupération:

- Appareils électroniques, téléviseurs, électroménagers, objets métalliques, branches, bois naturel, traité ou peint, meuble en bois, matériaux de constructions, rénovation et démolition, bardeaux d'asphalte, pneus.

BON À SAVOIR

La collecte des encombrants ne permet pas de réutiliser les objets qui sont collectés. Si les encombrants que vous destinez à la collecte sont encore utilisables et que vous souhaitez qu'ils soient valorisés, il faut plutôt les acheminer à l'écocentre le plus près de chez-vous.



7.6 MAUVAISES HERBES ou HAUTES HERBES

Constitue une nuisance et est prohibé :

1. Le fait par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble de laisser pousser sur ledit immeuble des broussailles, des hautes herbes ou des mauvaises herbes dans le périmètre d'urbanisation, tel que défini au schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf;
2. Le fait par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble d'y laisser pousser le gazon ou l'herbe à plus de 20 cm de hauteur, sauf pour des fins agricoles.



RÉOUVERTURE

Bibliothèque Municipale

Saint-Marc-des-Carières

Située dans l'école secondaire
1600 boul. Bona-Dussault
Tél. 418-268-3561 poste 3862

La bibliothèque a ouvert ses portes le 6 juin dernier.
Plusieurs nouvelles mesures de sécurité
ont été mises en place:

La nouvelle façon de procéder sera de réserver à l'avance les livres que vous souhaitez emprunter.

- Réserver par téléphone au 418-268-3561 poste 3862 sur les heures d'ouverture.
- Pour consultez la liste des livres: rendez-vous sur le site de la Ville.

Prenez note qu'en raison du COVID-19 plusieurs **mesures sanitaires** seront exigées:

- Pour le retour, vous devrez placer vos livres dans un sac;
- Un seul utilisateur à la fois à l'intérieur;
- À l'extérieur, dans la file d'attente, respectez une distance de 2 mètres;
- Aucune circulation à l'intérieur de la bibliothèque ne sera autorisée.

ATTENTION

Réglementation concernant
l'utilisation de l'eau potable



Ceux qui désirent faire l'arrosage de la végétation par asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux, il est permis entre 19h et 22h, le jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant dont l'adresse est aussi un chiffre pair. Et les jours où la date est un chiffre impair pour l'occupant dont l'adresse est aussi un chiffre impair.

L'arrosage manuel est permis en tout temps. Pour une nouvelle pelouse, il est permis d'arroser tous les jours aux heures mentionnées ci-haut pour une période de 15 jours. **Vous devez toutefois faire une demande de permis d'arrosage qui est gratuit.** La journée de l'installation d'une pelouse, l'arrosage est permis en tout temps pendant cette journée.

Veuillez nous appeler, si vous avez des doutes, au 418-268-3862 poste 25

Quand doit-on demander un permis de brûlage?



Feux de foyer extérieur
sans permis de brûlage



Foyer extérieur non-conforme
besoin d'un permis de brûlage



Pour toute demande d'un permis de brûlage (feu non-conforme), il faut contacter le directeur-adjoint, M. Keven Leduc au 418-326-4678.

Merci de votre collaboration.



GRAYMONT

Le 25 mai 2020

Madame,
Monsieur,

Nous avons remarqué une grande circulation depuis quelques semaines sur nos terrains. En effet, plusieurs jeunes accèdent en motocross ou véhicules motorisés sans autorisation sur nos terres.

Cette situation nous inquiète grandement. Nous voulons donc, par cette lettre, sensibiliser les familles et leurs enfants aux risques que certains individus prennent en s'aventurant sur nos propriétés où des employés s'affairent à travailler sur différents quarts de travail.

Graymont est une entreprise dotée d'une forte culture en santé et sécurité. Chaque jour, notre objectif est d'assurer un milieu de travail sain et exempt de risques pour la santé et la sécurité de nos travailleurs, nos sous-traitants et toute personne ayant accès à nos installations. Évidemment, cet objectif est réalisable dans la mesure où nous sommes responsables de ces personnes. Lorsque des personnes accèdent à nos terrains sans autorisation, vous comprendrez que cet objectif est difficilement réalisable. La prévention étant au cœur de nos préoccupations, **nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de circuler dans la carrière ou sur nos terrains sans autorisation.**

Nous souhaitons vivement, qu'ensemble, nous puissions communiquer à nos jeunes les risques d'un accident pouvant survenir dans une carrière et aux abords d'une usine en opération.

Nous demeurons disponibles pour de plus amples renseignements et vous remercions à l'avance de votre collaboration.

Céline Chateauvert
Surintendante aux opérations
Graymont

/CC

100, rue Gauthier
St-Marc-des-Carières (Qc) G0A 4B0
418-268-3584

8 LÉGUMES À FAIRE POUSSER À PARTIR DES RESTES

Lorsque vous coupez certains légumes, gardez le pied ou le bout de ceux-ci et placez-les dans un bol avec un peu d'eau, sans submerger le légume. Il faut également les placer dans un endroit ensoleillé et changer l'eau régulièrement pour éviter la moisissure. Lorsque les pousses apparaîtront, vous pourrez utiliser un vaporisateur d'eau pour arroser doucement la plante tous les deux jours.

Le céleri Niveau de difficulté : modéré - Temps de croissance : plus de 10 jours

2 JOURS



7 JOURS



14 JOURS



Les oignons verts Niveau de difficulté : facile - Temps de croissance : 5-7 jours

2 JOURS



7 JOURS



14 JOURS



Le poireau Niveau de difficulté : facile - Temps de croissance : 7 à 14 jours

2 JOURS



7 JOURS



14 JOURS



Utilisez quatre cure-dents plantés dans le légume de manière à former un axe. Contrairement aux oignons verts, le légume poussera droit.

AUTRE LÉGUMES : La laitue, le bok choy, le fenouil, l'ail et l'avocat.



MESURES DE PRÉVENTION COVID-19 EN ATELIER ET EN MAGASIN

GAGNEZ VOTRE ACHAT ARIENS

Le concours prend fin le 3 juillet

Achat en ligne au www.mecaniquemicheldelisle.com

225, rue Rompré, Saint-Ubalde

418.277-9004



ÉVÈNEMENT VENTE DU PRINTEMPS SUZUKI
L'OFFRE TERMINE LE 30 JUIN 2020

JUSQU'À **1200\$** INCITATIFS AU DÉTAIL + **6 ANS DE GARANTIE**

OU FINANCEMENT 3.99% À PARTIR DE SUR APPROBATION DE CRÉDIT

SUZUKI

TOUT NOUVEAU DF300B AVEC DOUBLE HÉLICES
HAUTE EFFICACITÉ RENCONTRE HAUTE PERFORMANCE

Contactez votre concessionnaire Suzuki agréé local pour connaître les promotions en cours et le financement disponible. Le taux de financement de Finances TD ne dépasse pas 3,99% pour des durées allant de 36 à 72 mois. Jusqu'à 1200 \$ de remise en argent sur les modèles Suzuki 2018, 2019 et 2020. Extension de la garantie standard jusqu'à 36 mois sur certains hors-bords Suzuki. Financement d'achat pour 3,99% / 4,49% / 4,99% / 5,49% / 5,99% sur 36/48/60/72 mois sur certains modèles 2018. Financement à l'achat de 5,99% pendant 36/48/60/72 mois sur certains modèles 2019/2020. Voir les graphiques pour toutes les options financières sur www.suzuki.ca. L'offre de financement ne peut être combinée à aucune autre offre spéciale, promotion ou incitation de financement, sauf indication contraire. Le montant à financer ne peut pas dépasser 130% du PDSF. Le taux effectif d'emprunt variera en fonction du modèle et du montant financé. Des conditions s'appliquent. Offre entre le 1 avril 2020 et le 30 juin 2020. L'offre peut changer sans préavis. Consultez le concessionnaire pour plus de détails. Suzuki. Un Mode de vie.



Mesures de prévention Covid-19 en
atelier et en magasin

Magasinez en ligne et livraison disponible au www.mecaniquemicheldelisle.com

225, RUE ROMPRÉ, SAINT-UBALDE

418.277-9004



LIGNE ENTRAIDE AÎNÉS PORTNEUF

418-337-3658

DE 8H00 À 19H00
(7 JOURS/7)

C'est le numéro que les aînés de la région de Portneuf peuvent désormais composer pour faire part de leurs préoccupations, une initiative conjointe de la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf et de la Table de concertation des aînés de Portneuf.

Les deux organismes vous invitent à visiter régulièrement leurs pages Facebook et à partager l'information. Tout est là! facebook@fsssp.portneuf et facebook@tcap.portneuf

3D PRINTED
FACE SHIELD



VISIÈRE
IMPRIMÉE 3D

**Visières de protection
contre la Covid-19
fabriquées à St-Marc et
à St-Casimir**

Modèles de visières pour adulte et
enfant imprimées en 3D et
assemblés selon les normes de
Santé Canada.

**COMMANDE EN LIGNE À
VISIERE.CA OU
PAR TÉLÉPHONE
AU 418-741-1859**



DERYtelecom

Pharmacie Éric Hamelin et Geneviève Coulombe



Jean Coutu

Saint-Marc-des-Carières

GILLES LAMONTAGNE
Courtier immobilier BAC en marketing

Courtier de votre région!

418.948.1000

RE/MAX accès
agence immobilière

Depuis **50** ans

**BÉDARD
GUILBAULT INC.**

Société de comptables professionnels agréés

1885, boul. Bona-Dussault, Saint-Marc, 418 268-3334
Fax : 418 268-3359
www.bedardguilbault.qc.ca

LOISIRS ET CULTURE

CENTRE RÉCRÉATIF CHANTAL-PETITCLERC (ARÉNA)

SYLVAIN MORISSETTE

Directeur des loisirs & de la culture
1650, boulevard Bona-Dussault
418-268-3862 poste 33

CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL

ANNETTE HARDY

Responsable des réservations de salles
1770, boulevard Bona-Dussault
418-268-8270



24 JUILLET 20H00 21 AOÛT 20H00	LE VOYAGE DU DR DOLITTLE ALADDIN (2019)	DANS LE STATIONNEMENT DE L'ARÉNA
---	--	---

En cette période de pandémie, la ville de Saint-Marc-des-Carières souhaite offrir un divertissement culturel gratuit aux citoyens. Même si le déconfinement va bon train, les alternatives de loisirs demeurent très faibles. C'est grâce à l'appui d'entreprises de Saint-Marc que nous avons le plaisir de vous offrir un concert « Drive-in » ainsi que deux projections de films Ciné-parc.

Nous remercions chaleureusement la Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf, Monsieur Vincent Caron, Nutrinor, Monsieur Joël Godin, Pharmacie Jean Coutu, Métro St-Marc, Graymont, Construction et pavage Portneuf, Précision S.M., Électro Blais, Le centre du Mécano SM, Béton St-Marc et Machitech pour leur généreuse contribution.



nutrinor
PRODUITS LAITIERS



Desjardins
Caisse de l'Ouest de Portneuf

Siège social : Saint-Marc-des-Carières
418 268-3521
1 800 550-3521



VINCENT CARON
DÉPUTÉ DE PORTNEUF

vincent.caron.port@assnat.qc.ca
418 337-4378 | 855 383-0712

CONCERT DRIVE-IN



Les concerts drive-in se sont multipliés un peu partout pour respecter la distanciation sociale. Même dans la science-fiction la plus radicale, on n'avait pas imaginé que les concerts ressembleraient à ça en 2020.



Hommage à CCR avec le groupe REBORN

Le 26 juin 2020 à 21h00 dans le stationnement de l'aréna et de l'école secondaire St-Marc. Le tout en direct avec caisse de son et bande F.M. (sur fréquence dédiée à notre évènement). Venez chanter sur les nombreux hits de CCR, venez vivre un rendez-vous festif qui n'attend que vous pour plonger au cœur d'un « Road Trip » musical que vous pourrez raconter à vos petits enfants.

Consignes à respecter pour le concert et pour le ciné-parc:

Tous les occupants d'un même véhicule doivent demeurer à la même adresse, vous devrez rester en tout temps dans votre véhicule, aucune personne à pied, en moto, en bicyclette ou avec tout autre moyen de transport autre qu'une voiture ne sera acceptée.

Aucun service sanitaire. L'entrée sera sur le boulevard Bona-Dussault et la sortie sur Rosaire -F.Savard.

PRÉCISION SM

MERCI À NOS PARTENAIRES

**CONSTRUCTION & PAVAGE
PORTNEUF INC.**

Béton St-Marc
Ciment Québec



**LES ENTREPRISES
ELECTROBLAIS LITEE**

GRAYMONT

**Machitech
AUTOMATION**

**metro
ST-MARC**



Jean Coutu